

---

## COMMUNIQUE DE PRESSE N°91

---

### Devenez voisins référent !

**La Direction Prévention Sécurité Publique de la Ville de Romans lance, avec le concours de la Police Nationale, le dispositif « Participation citoyenne ».**

Le travail effectué quotidiennement par les policiers nationaux et municipaux a vocation à s'inscrire dans une démarche partenariale, mobilisant les élus et la population, afin d'améliorer la prévention et la lutte contre la délinquance et de développer ainsi une vigilance citoyenne.

C'est dans cette optique que le dispositif de « Participation citoyenne » a été instauré par une circulaire du 22 juin 2011. S'inscrivant pleinement dans une logique de partenariat et de proximité avec la population, ce dispositif se veut un levier complémentaire d'action, susceptible d'amplifier la prévention de la délinquance. C'est pourquoi, au terme de sept années d'existence, le ministre de l'Intérieur a souhaité le faire évoluer dans le cadre de la police de sécurité du quotidien.

De fait, le dispositif de « Participation citoyenne » vise à :

- développer auprès des habitants une culture de la prévention de la délinquance ;
- favoriser le rapprochement entre les forces de sécurité de l'Etat, les élus locaux et la population ;
- améliorer l'efficacité des interventions et l'élucidation des infractions.

Sur la commune de Romans-sur-Isère, ce dispositif sera mis en place, au Nord et à l'Est de la ville, sur les quartiers suivants : Pierrotte, Trois Croix, Royanne, Beaumarchais et jardins de l'Isère. Sa mise en œuvre et ses modalités de fonctionnement sont encadrées par un protocole signé entre le Préfet, le Maire et la Police nationale (DDSP).

Des réunions publiques seront organisées pour présenter le dispositif. Elles se tiendront le :

- lundi 3 juin à 17h30, salle Charles-Michels, rue du Puy, pour les quartiers Trois Croix et Pierrotte ,
- mercredi 5 juin, à 17h30, salle Charles-Michels, rue du Puy, pour le quartier de la Royanne ;
- lundi 17 juin à 17h30, à la Maison citoyenne Noël-Guichard, place Hector-Berlioz, pour les quartiers Beaumarchais et les Jardins de l'Isère.

Ces réunions seront animées conjointement par la Police municipale et la Police nationale.